

Un SIMDUT nouveau et amélioré !

S'il existe une formation élémentaire et obligatoire en services automobiles, c'est bien la formation sur le SIMDUT (le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail). Pratiquement tous les travailleurs du secteur sont appelés à recevoir, à entreposer, à transporter, à manipuler ou à côtoyer des matières dangereuses dans le cadre de leurs activités professionnelles. C'est pourquoi Auto Prévention offre la formation SIMDUT depuis plusieurs années.

Malgré tout, on déplore encore de nombreux accidents reliés à l'utilisation des matières dangereuses. Deux causes principales expliquent cet état de fait : certaines personnes banalisent les risques, mais surtout, beaucoup de travailleurs et d'employeurs manquent d'informations essentielles à leur sécurité. Par exemple, nombreux sont ceux qui ne savent pas que le contact d'un thermostat crée une étincelle qui suffit à déclencher un incendie lorsqu'il y a présence de produits – ou même de vapeurs – inflammables.



Photo : Josiane Farand

Auto Prévention considère donc *essentiel* que tout le personnel des services automobiles connaisse les dangers des matières dangereuses utilisées dans les ateliers et surtout les mesures de prévention appropriées, afin d'adopter des méthodes de travail sécuritaires. Selon le cas, il peut s'agir de remplacer ces produits par d'autres plus sécuritaires, de changer de procédé ou d'ajouter une protection individuelle.

Si le SIMDUT lui-même n'a guère changé en vingt ans, l'arsenal de produits du secteur s'est modernisé et les approches d'enseignement se sont raffinées. C'est pourquoi Auto Prévention a procédé à une mise à jour complète de sa session de formation SIMDUT. Son contenu

visuel et sonore a été enrichi et propose une démarche plus dynamique, mieux adaptée aux méthodes de travail et aux produits actuels.

Si la formation SIMDUT demeure obligatoire c'est parce qu'elle procure aux travailleurs et aux entreprises un certain avantage compétitif et surtout parce qu'elle assure un environnement sécuritaire pour chaque travailleur. Comme la notion de productivité, la notion de prévention doit faire partie du quotidien des entreprises pour le bien de tous. Insistez pour travailler dans un milieu de travail sécuritaire car c'est votre droit. Qu'attendez-vous pour en profiter ?

Jean-Guy Trottier
Directeur général



Le SIMDUT

Nouvelle formation disponible dès aujourd'hui !

Pour suivre cette session, contactez votre conseiller

800 363-2344 • autoprevention.qc.ca/simdut

